

ressent". Il me semble qu'il est possible que, dans un temps comparativement court, nos honorables amis de la droite fassent avec les Etats-Unis une convention presque identique au traité de 1854 et à celui qui a été rejeté l'autre jour. Je puis facilement comprendre que quelques Américains qui ont écouté parler M. Foster à New-York le 13 lui ait parlé en ces termes: "Il est facile de dissimuler votre préférence; mais pourquoi me jetez-vous, à coup de pied, en bas de l'escalier." Si M. Foster et ses amis sont si sympathiques aux Etats-Unis, pourquoi l'offre de M. Foster et de ses amis a-t-elle été rejetée d'une manière si méprisante? Il y a deux points sur lesquels je veux parler très brièvement.

Dans un paragraphe il est dit que le Gouvernement se propose de prendre possession des éleveurs terminus des grands lacs. Je croyais que le parti conservateur, comme parti, s'opposait à ce que le Gouvernement s'occupât des entreprises d'initiative privée. Je suis surpris d'apprendre, à sa première session et à une époque où, comme l'a dit le leader du Gouvernement, il n'a pas eu le temps de formuler un programme, je suis surpris, dis-je, d'entendre dire que le Gouvernement va s'emparer d'une industrie d'initiative privée et en faire une industrie gouvernementale.

Il y a aussi le paragraphe relatif à une commission permanente du tarif. Ce paragraphe se lit extraordinairement bien, et les remarques de l'honorable leader du Gouvernement ont sonné agréablement à l'oreille. L'honorable ministre a dit qu'il s'agissait de soustraire le tarif à la politique. Quand on songe comment cela se fait, et je crois que l'honorable ministre lui-même y a fait plusieurs fois allusion, on comprend que, lorsque le Gouvernement voulait se soustraire à une responsabilité aussi désagréable, il nommait une commission pour lui faire faire ce qu'il aurait dû faire lui-même. Tout dépend de la manière dont la commission est composée. D'après ce que m'ont dit des politiciens canadiens, particulièrement des conservateurs, je crois que la commission du tarif sera composée d'hommes qui seront capables de faire un rapport d'une certaine manière, c'est-à-dire de façon à interpréter la manière de voir du Gouvernement, et le

Hon. M. POWER.

rapport qu'ils feront devra jusqu'à un certain point libérer le Gouvernement de la responsabilité de l'initiative qu'il avait décidé de prendre.

Un autre paragraphe se rapporte aux moyens à prendre pour fixer le tracé du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Comme un humble membre de cette Chambre, je me rejouis de ce que le tracé n'a pas été encore fixé. Dans l'intérêt du pays il vaudrait autant que le terminus ne fût pas choisi d'ici à plusieurs années, et j'espère que les ingénieurs qui sont à l'œuvre seront longtemps employés pour choisir le meilleur tracé. J'ai remarqué récemment qu'un navire envoyé d'Halifax à la baie d'Hudson, au commencement de l'été, n'a pu s'y rendre à cause de la glace qui obstruait le détroit d'Hudson et qu'il fut obligé de revenir, il y a quelques jours, à Halifax, après avoir subi des avaries.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Était-ce un bateau à vapeur?

L'honorable M. POWER: C'était un voilier. Plus tard des études hydrographiques seront faites pour s'assurer si la navigation dans le détroit d'Hudson est possible.

L'honorable M. ROCHE: Le discours du trône peut être comparé à un déjeuner d'artiste—très peu de viande et une grande quantité de serviettes. Naturellement on ne pouvait pas s'attendre à ce que tout un long programme fût élaboré après les événements qui ont précédé le discours du trône; mais nous devons manger ce que les dieux nous ont donné et nous contenter d'un maigre menu. J'ai été heureux d'entendre mon honorable ami de Pictou parler à cette occasion des événements politiques dont il a été témoin. J'ai été heureux aussi d'entendre mon honorable ami le seconder, parce que sa présence dans cette Chambre-ci semble nous assurer que le Gouvernement ne s'occupe pas et ne se fait pas le défenseur de cette mesure qui relève de l'autre Chambre et a pour objet l'abolition prompte et péremptoire du Sénat. J'ignore si ces messieurs ont promis d'abolir cette Chambre-ci au cas où ils y entreraient; mais, d'après leur caractère et leur passé, je suis certain qu'ayant passé par les tourmentes politiques et par la